



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Délibération n°2025/44**

L'an deux mil vingt-cinq, le 02 décembre à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de SARDENT dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Thierry GAILLARD, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 25/11/2025

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 14

Qui ont pris part à la délibération : 14

Etaient présents : MMES Joëlle FAUCONNET, ANGELINI Patricia, Fanny CADILLON-LAPORTE, TERRACOL Sandra, Angélique THELIOL
MS GAILLARD Thierry, AUGUSTYNIAK Jérôme, DUGUET Pierre, David CHASSAGNE, Jérôme CANDORET, Christian GAUTHIER, Pascal LESOUPLE

Étaient absents et excusés : Mme Christelle BAUMET, Ms Régis GUYONNET,
Secrétaire de séance : Mme Joëlle FAUCONNET

Objet : Nomination de 2 agents recenseurs

Monsieur le Maire informe le conseil municipal, le recensement de la population 2026 aura lieu du 15 janvier au 14 février 2026. À la vue de la population la commune est divisée en 2 districts, de ce fait il faut deux agents recenseurs.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- Nomme Madame Claire CLAMONT et Madame Léa CHASSAGNE comme agent recenseur,
- Ces personnes sont des agents de la collectivité qui travaillent à temps non complet, elles seront rémunérées en heures complémentaires et si besoin en heures supplémentaires,
- Autorise Monsieur le Maire à effectuer les écritures comptables.

Fait et délibéré en Mairie,

Pour copie conforme

En Mairie, le 02/12/2025

Publié, le 04/12/2025

Transmis, le 03/12/2025

Certifié exécutoire

Le Maire, Thierry GAILLARD

La secrétaire de séance, Joëlle FAUCONNET



Signé électroniquement par : Thierry GAILLARD
Date de signature : 03/12/2025
Qualité : Maire